

DEMANDE

Fonds de participation des habitants de l'agglomération chartraine

Nom du projet :

Date du projet :

Porteur du projet :

Qui sollicite l'aide?

Un groupe d'habitant(e)s :

Nombre de personnes constituant le groupe :

Responsable du groupe (nom /prénom).....

Adresse :

Téléphone :Mail :

OU

Une association (nom).....

Président(e):

Adresse de l'association:.....

Téléphone :Mail :

Nom de la personne responsable du projet.....

Téléphone :Mail :

Autres personnes impliquées dans le projet :

Nom/Prénom	Téléphone	Mail	Adresse

Le budget :

- la subvention allouée au titre du FPH ne peut être supérieur à 80 % du montant total du projet
- le montant maximal attribué est de 800 € par projet

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Nature des produits (alimentaire, petit équipement, communication...)		Nature des recettes	
	€	<i>FPH</i>	€
	€	<i>Fonds propres</i>	€
	€	<i>Participation des habitants</i>	€
	€	<i>Cofinancement</i>	€
	€	...	€
TOTAL	€	TOTAL	910 €

Obligatoire : joindre le RIB du destinataire de la subvention

Précisions que vous désirez apporter :

.....

.....

.....

.....

Je certifie exacte les informations contenues dans cette fiche.

Fait à _____ le _____

Signature :

Le Responsable du projet
(Nom et prénom)

Le Président,
(Nom et prénom)

Dossier à transmettre à :
fph@agglo-ville.chartres.fr

Pour plus d'information vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Aurore PARISSÉ PAPIILLON
Chartres métropole 06 08 57 84 84 aurore.pariisse@agglo-ville.chartres.fr

Céline LOLLIVIER
Ville de Mainvilliers 02 37 18 56 74 c.lollivier@ville-mainvilliers.fr

Jérôme ROBERT
Ville de Mainvilliers 02.37.18.37.20 j.robert@ville-mainvilliers.fr

Stéphanie BEAUR
DDETSPP - service égalité des chances 02.37.20.50.99 ddetspp-politiquedelaville@eure-et-loir.gouv.fr

Christine VIGUIER
Ville de Chartres 02.37.23.41.40 christine.viguiet@agglo-ville.chartres.fr

Marie-Claire VORIMORE
Ville de Lucé 02.37.25.68.15 mc.vorimore@ville-luce.fr

Fabien VENOT-SALAS
Délégué de la Préfète - 06 81 20 64 06 fabien.venot-salas@eure-et-loir.gouv.fr

PARTIE RESERVEE AU COMITE D'ATTRIBUTION du date du

TITRE DU PROJET :

DATE DU PROJET :

PORTEUR DU PROJET :

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE :

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Signatures :

- représentant des services de Chartres Métropole Habitat.....
- représentant des services d'Habitat Eurélien
- représentant des services de la Préfecture
- représentant des services de la DDCSPP
- représentant des services de la Ville de Chartres.....
- représentant des services de la Ville de Mainvilliers
- représentant des services de la Ville de Lucé
- représentant des services du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir